

La galette-saucisse : un emblème gourmand breton !

La galette-saucisse est un en-cas populaire consommé principalement en Haute-Bretagne, plus précisément en Ille-et-Vilaine et dans certaines parties de ses départements limitrophes : les Côtes-d'Armor, la Loire-Atlantique, la Mayenne et la Manche.



UN SYMBOLE GASTRONOMIQUE DE LA BRETAGNE :

Créée et popularisée au cours du XIX^e siècle, elle réunit deux produits de la gastronomie bretonne :

- **Le sarrasin** (ou "blé noir") introduit dans les systèmes agraires du Grand Ouest vers la seconde moitié du xve siècle. Cuisiné sous forme de galettes, de bouillie ou parfois de pain, le

sarrasin est très largement cultivé dans les campagnes bretonnes et bas-normandes jusqu'au XX^e siècle. Substitut au pain pour les pauvres, son goût très prononcé est adouci par divers accompagnements dont les charcuteries.

- **la saucisse de porc** qui, bien que déjà connue en Bretagne au XV^e siècle, n'a pas été immédiatement associée à la galette de sarrasin.

Introduite dans la galette au cours du XIX^e siècle, c'est à la fin de cette période que la saucisse devient à la mode, les consommateurs délaissant les autres spécialités charcutières.

UN FACTEUR DE CONVIVIALITÉ :

À cette période, un galettier de Rennes surnommé Poganne propose des galettes améliorées, dont une froide renfermant une saucisse grillée.

Cette particularité la différencie des galettes comprenant d'autres garnitures (galette complète, forestière...), qui sont des mets de table dégustés à domicile ou dans une crêperie, avec des couverts.

Cette galette-saucisse devient, dès lors, un en-cas de plus en plus populaire consommé debout et à la main, dans toutes les fêtes, sur les marchés, ainsi qu'autour des événements sportifs dont les matchs de football disputés au stade rennais (Roazhon Park) ou les parties de palets.

La galette est ainsi traditionnellement froide pour manger la saucisse chaude sans se brûler les doigts, mais se trouve également tiède, quand les galettes sont faites sur une « billig » (crêpière traditionnelle en breton) au fur et à mesure de leur consommation.

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 16h à 18h.

Numéro d'appel d'urgence CCAS en dehors des heures d'ouverture du standard (9 h-12h & 14 h-17h30)
au 06 74 65 55 64

Imprimeur Gérant :

René BOUAN

Ont participé

à la réalisation :

William AUBIN,
René BOUAN,
Deborah LE DREF,
Catherine SORGIARD,
Josiane ROBISSOUT,
Thomas SCHMITT

Création et mise en page :

Cocktail Graphic
22130 Saint-Lormel
www.cocktail-graphic.com

Son dressage consiste en une galette pliée en deux, sur laquelle est posée une saucisse chaude. La saucisse sert alors d'axe au roulage de la galette. Il est également possible de mettre deux galettes, ce qu'on appelle « une double ».

→ LA CHARTE DES 10 COMMANDEMENTS :

1. Saucisse, moins de 120 grammes, tu ne feras ;
2. Point de moutarde, tu ne mettras ;
3. Grasse, jamais tu ne seras ;
4. Au Stade rennais, tu excelleras ;
5. À deux mains et à toute heure, on te mangera ;
6. Un verre de cidre t'accompagnera ;
7. Maximum deux euros tu coûteras ;
8. Service, sourire, tu les auras ;
9. Parfaitement on te grillera ;
10. À Rennes, cette charte on respectera.

Précisons toutefois que le prix de 2€ a un peu évolué depuis la création des commandements : « nous sommes plutôt sur 2,50€ / 3,00 € maintenant ».

En apéritif, on peut trouver des « chipottouses », composées de petites saucisses roulées dans de petites galettes. Elles sont coupées en petites bouchées, chacune étant fixée par un bâtonnet de bois. Sa consommation en position debout est reconnue comme un facteur de convivialité et d'intégration.

UN SURNOM : « LA ROBIQUETTE »

À déguster évidemment avec du cidre (breton), la galette-saucisse peut être appelée « la robiquette ». C'était le nom d'un lieu-dit au Nord de

Rennes où les amateurs de foot allaient la manger à la seconde partie du XIX^e siècle avant ou après les matchs.

PLUS QU'UNE RECETTE, UN EMBLÈME À SAUEGARDER !

La galette saucisse est tellement ancrée dans le patrimoine rennais qu'une chanson a été créée à son effigie ! Il est ainsi possible d'entendre les supporters du Stade Rennais entonner « Galette saucisse je t'aime... » les soirs de match ! Par ailleurs, saviez-vous que depuis 1994 la galette saucisse possède un comité de

LE SAVIEZ-VOUS ?

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes qui permettent aux citoyens inscrits sur listes électorales d'élire les députés européens au suffrage universel direct auront lieu le 9 juin 2024.

Les dates limites d'inscription sur les listes électorales :

Pour voter, il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin, et être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale en vous rendant sur la page : interroger votre situation électorale <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372>

Pour vous inscrire sur les listes électorales, la date limite est fixée :

- au 1^{er} mai 2024 inclus pour les inscriptions en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372> (sur les listes consulaires, inscriptions en ligne ouvertes jusqu'au 3 mai inclus) ;
- au 3 mai 2024 inclus pour les inscriptions par courrier en mairie et sur les listes consulaires.

sauvegarde composé de plus de 3000 adhérents ?!

Une charte des 10 commandements a même été rédigée afin de promouvoir cette spécialité et de formaliser les règles liées à son bon usage. En bref, la galette saucisse est un emblème culinaire breton, au même titre que le chouchen ou le kouign amann.

COMMERCIALISATION ET CONSOMMATION

Cartographie de la zone de consommation de la galette-saucisse, selon les sources : dans un rayon de 150 kilomètres autour de Rennes (en gris foncé sur la carte) ; ou à l'est d'une ligne courbe reliant Saint-Brieuc à Ancenis, en passant par Redon.

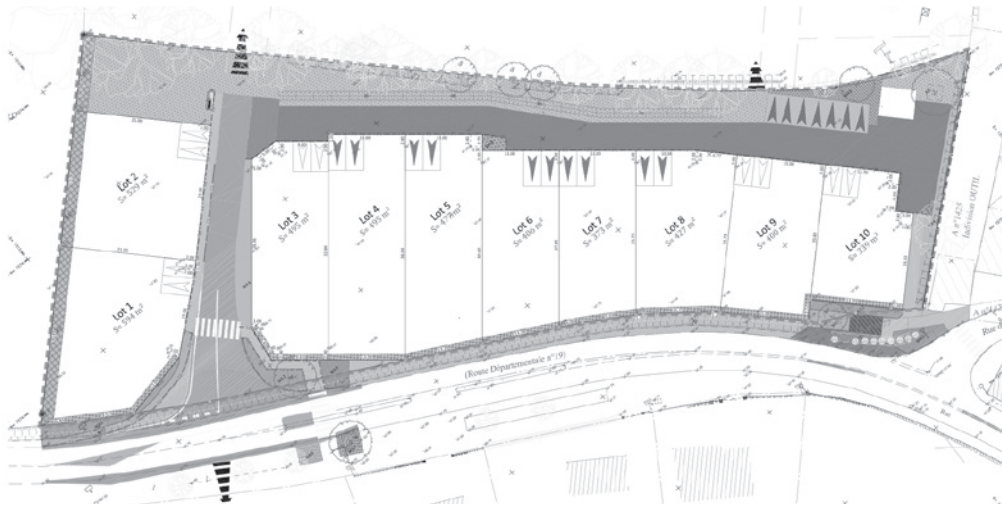
Extrait des Paroles de la chanson "Galette-saucisse je t'aime" par les supporters du Stade Rennais

*"Galette-saucisse je t'aime,
J'en mangerai des kilos, et des kilos !
Dans toute l'Ille-et-Vilaine,
Avec du lait Ribot, du lait Ribot !
Et si tu m'abandonnes,
Alors je m'empoisonne,
Avec des tripes de Caen,
Et des rillettes du Mans !"*



Lotissement Communal « Le Courtil Saint Pierre »

Mise en vente des lots à partir du 2 avril 2024. 10 lots de 339 m² à 594 m² à 85,00 € TTC le m² (frais de notaire en sus). Les personnes intéressées peuvent retirer en mairie un dossier de candidature. Une commission sera chargée de l'attribution des lots.



EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT : un travail de longue haleine.

Nous parlions depuis longtemps de l'extension du réseau collectif d'assainissement des eaux usées dans le secteur de St-Pierre et de la rue de la Tourelle.

La réalisation du lotissement communal « Le Courtil Saint-Pierre » a permis la concrétisation de cette opération d'extension du réseau d'assainissement.

LA COMPÉTENCE « EAUX USÉES »

Elle a été donnée par la Loi aux Intercommunalités et donc notre réseau communal et notre station d'épuration ont été transférés à Dinan-Agglomération, à qui nous avons, dès le début du mandat, demandé l'extension de notre réseau de collecte.

LA VOLONTÉ D'ABOUTIR

Notre ténacité face aux difficultés rencontrées et le

soutien précieux de Mme Gallée, maire de Plumaudan et Vice-Présidente de Dinan-Agglomération en charge des Équipements et des Réseaux d'Eau et d'Assainissement ont permis l'inscription des travaux en cohérence avec l'aménagement du lotissement.

DÉMARRAGE DES TRAVAUX

Les travaux ont été confiés après appel d'offres par Dinan-Agglomération à l'entreprise EVEN pour un montant TTC de 244 086 €. Ils débuteront le 8 avril 2024. 460 m de réseau seront mis en place, permettant 31 branchements. Ces travaux viendront perturber la circulation dans le bourg



et nécessiteront la mise en place d'une déviation longue par Créhen pour la circulation de transit et ponctuellement pour le trafic local. Il faut en passer par là pour permettre aux habitants du secteur concerné de passer d'un assainissement individuel difficile, voire impossible à mettre aux normes, à un système collectif respectueux de l'environnement.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ BIENTÔT 16 ANS!
PENSEZ AU
RECENSEMENT,
C'EST OBLIGATOIRE

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en AVRIL 2008 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille et une pièce d'identité).

DÉMARCHE :

En ligne : Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.

Sur place : En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; Livret de famille.

À savoir : il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

→ CIRCULATION PERTURBÉE AU BOURG



- 1) **Mise en place des écluses à l'entrée sud** à partir du mardi 2 avril (circulation alternée).
- 2) **Extension du réseau d'assainissement** à Saint Pierre à partir du 8 avril (déviation).

**LES INFOS
DE LA MAIRIE**

→ **HORAIRES DES
DÉCHETTERIES :**

• **PLANCOET**

ZA de Nazareth
02 96 80 29 72
Du 1^{er} février au 31 octobre :
Lundi 9h - 12h
Mardi, mercredi, vendredi et
samedi : 9h - 12h et 14h - 18h
Jeudi 14h - 18h

• **MATIGNON**

Route du Chemin Vert
02 96 41 12 63
Du 1^{er} avril au 30 septembre :
Lundi 13h30 - 18h
Mardi, mercredi, jeudi, ven-
dredi et samedi : 9h - 12h et
13h30 - 18h00

→ **REPORT DE
COLLECTES
DES ORDURES
MÉNAGÈRES :**

En raison du lundi 1^{er} avril,
la collecte du vendredi 5
avril est reportée au samedi
6 avril.

→ **BACS INDIVI-
DUELS A ORDURES
MÉNAGÈRES : DÉPO-
SER SES DÉCHETS À
LA BONNE HEURE.**

RAPPEL :

- Sortir le bac la veille au soir de la collecte (ordures mises dans des sacs fermés).
- Orienter la poignée vers la route, sur le passage du camion.
- Fermer le couvercle du bac.
- Ne pas laisser le bac sur la voie publique après la collecte.

STOP aux dépôts sauvages des déchets : la préservation de notre environnement est l'affaire de tous !

L'abandon illégal de déchets par des particuliers ou des professionnels n'a aucune raison de persister car la totalité des déchets (ordures ménagères, papiers, cartons, plastiques, déchets végétaux, matériaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte et d'élimination appropriée.



Site d'apport volontaire aux Poissonnais



Déchets récoltés en bordure de voie entre St-Pierre et la Ville Brien (1 km)

Malheureusement nous sommes toujours confrontés à des dépôts sauvages récurrents d'objets et de déchets de toutes sortes effectués par des personnes peu scrupuleuses :

- déchets diffus sur les routes, les trottoirs, dans les fossés,
- déchets déposés au pied des conteneurs de tri sélec-

tif sur les points d'apports volontaires.

Ces comportements sans gêne sont intolérables. Ils nous contraignent à mobiliser des moyens humains, techniques et financiers supplémentaires. Ces actes d'incivisme sont des infractions prévues par le code de l'environnement. Il sera tout fait pour identifier les auteurs et les poursuivre.



Site d'apport volontaire à La Clôture et aux Poissonnais

**LES INFOS
DE LA MAIRIE**

→ **CALENDRIER
DES PERMANENCES
DU MEDiateur
DE JUSTICE :**

Pour tout problème de droit privé, le médiateur de justice peut vous aider.

Une fois par mois il tient une permanence sur rendez-vous de 9 h à 11 h 30 dans différentes mairies :

- Mardi 9 avril 2024 en la Maison France Services de Plancoët
- Mardi 23 avril 2024 en la mairie de Ploubalay

→ **LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE :**

Le frelon asiatique représente une menace sérieuse pour la biodiversité locale. En effet, cette espèce invasive originaire d'Asie, a un impact significatif sur la population d'abeilles et d'autres insectes pollinisateurs, mettant ainsi en péril la pollinisation des plantes, indispensable à notre agriculture et à la préservation de la diversité végétale.

Outre son impact sur la biodiversité, le frelon asiatique peut également constituer une menace pour la sécurité publique. Sa piqûre peut être dangereuse, en particulier pour les personnes allergiques. La campagne de piégeage va bientôt débiter. Si vous souhaitez participer à cette campagne, les pièges sont à retirer à la mairie.



→ **PANNEAU POCKET :**

Un nouvel outil de communication pour recevoir en temps réel l'actualité de la commune. Pour télécharger cette application, suivez le guide inséré dans ce numéro.



LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **LA MAISON ESCARGOT :**

C'est un centre d'éducation conductive qui s'adresse aux enfants atteints de troubles neurologiques.

Le Samedi 27 avril 2024, « La Maison Escargot » vous invite à célébrer ses 10 ans lors des Portes Ouvertes de 9h30 à 15h30.

- Accueil dès 9h30 autour d'un café convivial.
- 11h Interventions acteurs de "La Maison Escargot".
- 11h30 : Cérémonie d'anniversaire "on souffle nos bougies".
- 12h : Moment convivial autour du cocktail déjeunatoire.

Tout au long de la journée :

- visite et échanges,
- présentation des projets,
- expos photos et vidéos,
- animations diverses

Venez nombreux ! Ensemble partageons une belle journée de rencontres !

RDV à "La Maison Escargot" le samedi 27 avril 2024

4, rue de Penthièvre - 22270 PLÉDÉLIAC - 02 96 30 47 49

Des composteurs proposés par Dinan Agglomération :

DINAN AGGLOMÉRATION met à disposition de ses habitants des composteurs individuels. Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi oblige les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets à fournir une solution de tri à la source des biodéchets aux ménages.

Afin de répondre à la forte demande des habitants, ce sont 30 000 composteurs qui seront mis à disposition des foyers sur 2 ans : 9 500 cette année et 20 500 en 2025.

Les composteurs seront en plastique recyclé et recyclable, fabriqués en Europe. Leur volume moyen est de 300 / 400 litres convenant à un foyer jusqu'à 6 personnes.

La remise du composteur individuel sera conditionnée au suivi d'une session de sensibilisation (environ 30 min) par groupe afin de connaître les apports possibles dans le composteur, comprendre comment gérer son composteur et utiliser le compost mûr.



LA DÉMARCHÉ POUR L'HABITANT :

- 1- Inscription via le formulaire en ligne disponible sur www.dinan-agglomeration.fr. Le nom du demandeur ainsi qu'un justificatif de

domicile seront nécessaires pour s'inscrire à une session organisée par Dinan Agglomération.

- 2- Participation à la session de sensibilisation sur le compostage et mise à disposition du composteur.
- 3- Installation du composteur à son domicile et tri des biodéchets.

Toutes les dates et les lieux de distributions sont à retrouver sur www.dinan-agglomeration.fr.

CONTACT :

Service collecte et réduction des déchets :
02 96 87 72 72
dechets@dinan-agglomeration.fr

CARREFOUR DES MÉTIERS IDEO Région Bretagne : appel aux professionnels

Pour permettre aux collégiens d'échanger avec des professionnels sur leur métier, la Région Bretagne en collaboration avec l'Éducation nationale et Dinan Agglomération lance les « Carrefours des métiers IDÉO » (<https://www.ideo.bretagne.bzh/actualites/carrefours-des-metiers-ideo>). Plusieurs événements seront organisés en 2024-2025 à titre expérimental.

Le premier Carrefour des métiers IDÉO, destiné aux collégiens, aura lieu le samedi 13 avril de 9h à 12h30, au lycée La Fontaine des Eaux à Dinan. Sa réussite dépendra du nombre de professionnels présents. L'objectif de cet événement est de montrer aux jeunes et à leurs familles toute la richesse et la diversité des milieux professionnels.

Si vous souhaitez échanger en toute simplicité avec les jeunes, leur parler de votre métier, de vos activités professionnelles, nous vous proposons de vous inscrire (https://www.lyyti.fi/reg/Carrefour_metiers_Dinan_1247) pour participer à cet événement. Votre témoignage est précieux. Grâce à vous, les collégiens pourront découvrir votre univers professionnel, apprendre à le connaître et mieux le comprendre.

Par ailleurs, un espace IDÉO, composé de professionnels en orientation, permettra aux élèves et à leurs familles de s'informer sur les formations et les secteurs en lien avec votre métier. Soyez nombreux le samedi 13 avril pour représenter toute la richesse et la diversité de vos métiers.



**LES INFOS
DE LA MAIRIE**

→ SAISON
CULTURELLE
DINAN AGGLO :

• **L'AVARE
DE MOLIÈRE
Cie Le commun
des mortels**

Un classique à savourer
Vendredi 5 avril à 20h30
- Salle Solenval / Plancoët
- 18 €/14 €/6 €

• **BITBYBIT
Movedbymatter &
Collectif Malunés**

Cirque à corps et à croc
Samedi 13 avril à 20h30
et dimanche 14 avril 2024
à 17h30
Chapiteau / La Vicomté-
sur-Rance
18 €/14 €/6 €

• **TOM NA FAZENDA
de Michel Marc
Bouchard -
Cie Quadro Vivo**

Tragédie puissante
et sensuelle
Jeudi 18 avril à 20h30 -
Théâtre des Jacobins /
Dinan
26 €/22 €/6 €

+ D'INFOS :
02 96 87 03 11
(Théâtre des
Jacobins) ou
02 96 84 00 57
(Office de Tourisme
de Plancoët)
ou sur [http://saison-
culturelle.dinan-
agglomeration.fr/](http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr/)

LA SECURITE aux abords de l'école est l'affaire de tous !



LE SAVIEZ-VOUS ? :

L'angle de vision d'un enfant n'est que de 70°, soit moins de la moitié de celui d'un adulte. 4 c'est le nombre de secondes nécessaires à un enfant pour percevoir un véhicule en mouvement.

RAPPEL DES COMPORTEMENTS À ADOPTER :

- Ralentir, rester attentif et patient.
- Rouler au pas à l'approche d'un bus scolaire en stationnement, un enfant peut surgir et traverser.
- Stationner uniquement sur les emplacements prévus à cet effet, l'arrêt et le stationnement sont strictement interdits devant l'entrée de l'école.
- Faire descendre les enfants du côté où se trouve le trottoir.
- Adopter une attitude respectueuse et responsable pour donner le bon exemple.
- Sensibiliser ses enfants sur les dangers de la route et les

règles à respecter (marcher toujours sur le trottoir et on n'y joue pas, traverser sans courir aux passages piétons, regarder à gauche puis à droite et à nouveau à gauche avant de traverser).

SOYONS DONC TOUS VIGILANTS LA SÉCURITÉ DES ENFANTS DÉPEND DE NOS COMPORTEMENTS D'ADULTES.

Les services de gendarmerie procéderont régulièrement à la verbalisation des contrevenants. L'arrêt et le stationnement sur les trottoirs, passage piétons, arrêt de bus exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 135 €.

Du nouveau pour les conducteurs !

LE PERMIS DE CONDUIRE DÉSORMAIS POSSIBLE À PARTIR DE 17 ANS !

Un décret du 20 décembre 2023 rend le permis de conduire accessible à partir de 17 ans au lieu de 18 ans. Dès le 1^{er} janvier 2024, les personnes ayant 17 ans révolus pourront s'inscrire en auto-école et conduire dès l'obtention du permis B. Elles devront avoir eu le code avant de passer l'épreuve de conduite.

Le code peut être passé à partir de 15 ans pour les personnes inscrites en conduite accompagnée, et dès 16 ans pour les autres. Il était précédemment possible d'obtenir son permis de conduire à 17 ans en apprentissage anticipé de la conduite (aussi appelé « conduite accompagnée »)



mais il fallait attendre 18 ans avant de pouvoir conduire en toute autonomie.

ASSURANCE AUTOMOBILE : PLUS DE PAPILLON VERT SUR NOS PARE-BRISÉS !

À compter du 1^{er} avril 2024, la carte verte disparaîtra pour l'ensemble des véhicules immatriculés. La preuve de l'assurance sera

désormais rapportée par la consultation du Fichier des Véhicules Assurés (FVA), qui compile l'ensemble des contrats d'assurance automobile « au tiers » du territoire français. Ce fichier est accessible aux forces de l'ordre lors de contrôles. Coût écologique de l'impression et de l'envoi des cartes vertes : 1200 tonnes de CO₂ par an.



Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen



cinéma dans le cadre du projet Cinécole.

Les plus jeunes sont allés voir Yuku et la fleur de l'Himalaya. C'est l'histoire d'une petite fille qui part à l'assaut de l'Himalaya afin d'offrir une fleur de l'Himalaya à sa grand-mère. Pour ce faire, elle rencontre de nombreux obstacles...

Les GS-CP ont visionné Douunia et la princesse d'Alep. Douunia, 6 ans, a passé toute son enfance à Alep en Syrie ; jusqu'au jour où une bombe tombe sur sa maison...

Tous ont été ravis et ont beaucoup aimé les deux dessins animés présentés.

Les GS-CP continuent leur cycle piscine en se rendant tous les lundis et les jeudis aux Pommiers à Dinan. Les progrès sont fulgurants. Les enfants adorent ce moment.



Une reprise sur les chapeaux de roue

C'est une reprise sur les chapeaux de roues pour le RPI qui a commencé par ouvrir ses portes le samedi 16 mars. Nous avons pu accueillir de nouvelles familles et rencontrer de futurs élèves.

Mardi 19 mars les enfants ont pris le car direction Pleurtuit pour leur dernière séance de

→ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2024-2025 se font en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ DON DU SANG :

La prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 19 avril 2024 à la salle des fêtes de Matignon de 14h à 18h30. Merci de vous inscrire sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Toute personne âgée de 18 à 70 ans est un donneur potentiel, n'hésitez pas à vous présenter.

Donner est un acte généreux qui sauve des vies.

Merci pour votre participation. Pensez à votre carte d'identité.

→ RESTOS DU CŒUR DE MATIGNON :

La campagne d'été a débuté le 14 mars pour se terminer le 14 novembre 2024, à raison d'une distribution toutes les 2 semaines de 9h à 11h15.

Les inscriptions pour cette nouvelle saison sont ouvertes depuis le 5 février.

→ INSEE : ENQUÊTE LOGEMENT 2023-2024.

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise une enquête statistique sur le logement qui se déroulera du 18 mars au 30 juin 2024.

Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (CNIS).

Elle est réalisée auprès d'un échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire français. Une partie des logements enquêtés se situent sur la commune. Si votre logement en fait partie, vous recevrez une lettre vous en informant et précisant le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de vous interroger. Cet enquêteur sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Merci de lui réserver un bon accueil. Vos réponses resteront confidentielles.





VIE COMMUNALE : associations et entreprises

Nouveau à Saint-Lormel

« Corentin Languille »



**Entreprise d'électricité,
de plomberie et de
chauffage.**

Mise en service -
Entretien - Dépannage
PAC/CLIM

Corentin LANGUILLE
12 rue de la Tourelle,
22130 SAINT-LORMEL
Tél : 06.31.34.10.43
corentinlanguille@
hotmail.com

AMICALE LAIQUE :



• LOTO

Le SUPER LOTO organisé par l'Amicale Laïque Créhen/St-Lormel s'est déroulé le dimanche 24 mars à la Salle des fêtes de Créhen. Plus de 220 personnes se sont réunies pour passer un agréable moment mais aussi pour tenter de remporter des beaux cadeaux. Plus de 1600 € de bons d'achat et de nombreux autres lots étaient mis en jeu pour le plus grand plaisir des participants. Ce fût un franc succès pour cette 2^e édition. Nous vous attendons nombreux l'année prochaine.

• REMERCIEMENTS

Nous tenions à vous remercier pour avoir fait des dépôts dans nos deux bennes à ferraille de CREHEN et de SAINT-LORMEL.

• FÊTE CHAMPÊTRE :

Notre « Fête Champêtre » se déroulera le dimanche 16 juin 2024 sur le terrain de foot de Saint-Lormel. Des tickets de tombola seront vendus en amont par les élèves du RPI.

LORMELIMÉLO :

• PATCHWORK

L'atelier a lieu de 14H à 16H00, les lundis 8 et 22 avril à la mairie de Saint Lormel, salle des mariages. Pour tout renseignement, contacter le 06 99 95 39 91

• COUTURE CRÉATIVE

L'atelier a lieu de 14H à 16H30, les mardis 2, 9, 16 et 30 avril 2024 à la mairie de Saint Lormel, salle des mariages. Pour tout renseignement, contacter le 06 28 20 52 72

AMITIÉ & PARTAGE :

• Un petit mot d'A&P... : Les ados au ski



Le séjour des « ados » s'est installé au chalet du 3 au 9 mars. « Pas trop de neige dans l'quarter » de la Vernaz (parole du chant créé pendant le séjour) n'a pas empêché les jeunes de skier et s'amuser sur les pistes plus en altitude. Une belle cohésion de groupe avec des habitués et des nouveaux jeunes. Ouverture des réservations pour les séjours d'été courant avril. Regardez de près vos boîtes mails. À bientôt dans le prochain numéro...

• LOTO le jeudi 2 mai à Plédéliac.

À partir de 14h. Loto animé par Sylvie. Près de 1800 € en bons d'achat, paniers garnis, cartons de vin, série "apéritif", Lots surprises, etc...
2 € le carton, 10 achetés, le 11^e gratuit. Réservation possible au : 06 82 20 45 16.

ARMOR HOLE :

Résultat du tournoi de Paris :



Nous avons une 3^e place pour un membre de notre club, Jean-François, en équipe. Et une 4^e et 5^e place pour Nicolas et Carine, en simple.

Nouveau bureau :

Alain ANGERS et Franck MOREL (Co-Présidents), Cyril GEORGES (Trésorier), Alain HEUZÉ (Trésorier adjoint), Nicolas WARMÉ (Secrétaire), Carine LEFEUVRE (Secrétaire adjointe).

Tournoi les 1^{er} et 2 juin à Créhen :

Le club organise un tournoi de Cornhole les 1^{er} et 2 juin à la salle polyvalente de Créhen. Buvette et petite restauration sur place. Les entraînements se font les lundis, mercredis et vendredis au boulodrome de Saint-Lormel de 18h à 20h. N'hésitez pas à venir nous voir pour découvrir notre association.

COMITÉ DES FÊTES :

• Randonnée pédestre et repas de la mer le dimanche 2 juin.

Le Comité des Fêtes organisera une randonnée pédestre et son traditionnel repas de la mer, le dimanche 2 juin prochain. Nouveauté de cette année : exit le samedi après-midi et soirée, place au dimanche matin et midi. Randonnée pédestre : départ 8h30 - 9h du parvis de l'église du bourg. Inscriptions à partir de 8h, 3€ / personne. Deux circuits proposés, 8 et 15 km. Collation en fin de randonnée. Repas de la mer : à partir de 12h, sous le préau du terrain de football. Inscriptions auprès des responsables du Comité des Fêtes ou au bar Le Cormoran, 14 € / adultes, 7€ / enfants.

Le menu : Terrine de poisson - Brochette de coquilles St Jacques - Pomme de terre/Ratatouille - Fromage - Dessert "

• Vide grenier du 14 juillet :

Ouverture des réservations pour le vide grenier du 14 juillet. 7€ / emplacement. Renseignements et inscriptions au 07 83 39 78 19

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS :

• **Commémoration du 8 mai**
Les anciens combattants et la population sont invités à participer à la cérémonie du 8 Mai au Monument aux Morts.
• A 11h30 : dépôt de fleurs, minute de silence, discours.
• A 12h : Vin d'honneur organisé par la Mairie.